



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Saint-Alban-Geste-inapproprié-plusieurs-systemes-coupés>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Saint-Alban : Geste "inapproprié", plusieurs systèmes coupés**

31 janvier 2023

France : Saint-Alban : Geste "inapproprié", plusieurs systèmes coupés

Quand EDF ne forme pas suffisamment ses intervenants et s'étonne de leurs erreurs

Sur le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Saint-Alban (Auvergne Rhône Alpes), le 24 janvier 2023, un intervenant a fait un "geste inapproprié" sur un tableau électrique. Plusieurs circuits ont alors été coupés. Le salarié n'a rien dit, non-conscient des conséquences de son intervention. EDF ne précise ni quels circuits ont été privés d'électricité, ni durant combien de temps. Les systèmes en question étant redondants [1], on sait cependant qu'ils sont importants. L'industriel n'explique pas non plus le "geste inapproprié" de l'intervenant ni pourquoi son intervention n'a pas été contrôlée.

"Défaut de culture de sûreté" [2] dira EDF dans son communiqué annonçant l'incident. En d'autres termes, manque de connaissances sur le fonctionnement des installations et les moyens de réduire les risques d'accidents. **L'industriel fait porter la responsabilité sur l'intervenant, alors que le fond du problème réside ailleurs** : c'est à EDF de s'assurer que toutes celles et ceux qui travaillent dans son installation, salariés ou sous-traitants, soient formés correctement. C'est à EDF de surveiller les activités, de contrôler les interventions et de vérifier l'état de ses équipements.

Étant donné la dangerosité potentielle de l'installation, son exploitant ne peut pas se permettre d'avoir des intervenants qui ne savent pas ce qu'ils font. Au lieu de reporter la faute sur l'individu, EDF ferait bien de se remettre en question, car c'est du système qu'il a instauré que vient le problème en réalité. **À vouloir limiter les coûts, EDF accroît des risques.**

Ce que dit EDF :

Geste inapproprié et non signalé sur un tableau électrique de l'unité de production n°1

Publié le 31/01/2023

Le 24 janvier 2023, l'unité de production n°1 est en fonctionnement. Un intervenant, qui se trouvait dans un local contenant des tableaux électriques, effectue un geste inapproprié sur la façade de l'un des tableaux, ce qui provoque le déclenchement d'un disjoncteur et la coupure concomitante de l'alimentation électrique des matériels couverts par ce tableau. L'intervenant quitte le local sans signaler son geste. Dès détection en salle de commande, les équipes ont immédiatement procédé à la remise sous tension du tableau et à la remise en service des matériels concernés.

Cette situation constitue un écart aux règles d'exploitation. Il n'y a eu aucune conséquence sur l'installation car les matériels de la voie redondante sont toujours restés disponibles. Cependant, compte-tenu du défaut de culture de sûreté de l'intervenant, la direction de la centrale a décidé, le 27 janvier 2023, de déclarer cet événement à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-saint-alban-saint-maurice/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-saint-alban/geste-inapproprie-et-non-signale-sur-un-tableau-electrique-de-l unite-de-production-ndeg1>

Ce que dit l'ASN :

Déclenchement inapproprié d'un tableau électrique alimentant des matériels nécessaires à la sûreté du réacteur 1

Publié le 16/02/2023

Centrale nucléaire de Saint-Alban Réacteurs de 1300 MWe - EDF

Le 27 janvier 2023, EDF a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif à l'indisponibilité d'un tableau électrique, provoquée par le déclenchement inapproprié d'un contacteur, conduisant à un non-respect des spécifications techniques d'exploitation (STE) du réacteur 1.

Le 24 janvier 2023, des intervenants d'une entreprise prestataire étaient en attente du début de leur chantier. Pour une raison indéterminée, l'un des intervenants a appuyé sur un contacteur d'une armoire électrique, provoquant son déclenchement, la perte du tableau d'alimentation électrique associé et une alarme en salle de commande. L'intervenant a tenté de réenclencher immédiatement le contacteur, sans succès, et les intervenants ont quitté les lieux sans prévenir la salle de commande ou le chargé de travaux d'EDF.

Dès l'apparition de l'alarme du tableau électrique concerné en salle de commande, un agent du service conduite s'est rendu dans le local pour réaliser un premier diagnostic. Il a constaté l'ouverture du contacteur mais n'a pas été en mesure d'en identifier l'origine. Par conséquent, le chef d'exploitation a décidé de considérer que le tableau électrique était indisponible jusqu'à un diagnostic plus poussé. A l'issue de ce diagnostic, les techniciens du service électricité n'ont pas constaté de défaut et le tableau a été remis sous tension.

Le 25 janvier 2023, le visionnage des vidéos de surveillance du local a permis d'identifier le geste inapproprié à l'origine de la perte du tableau électrique.

Cet événement n'a eu aucune conséquence immédiate sur l'installation, les personnes ou l'environnement. Toutefois, considérant le manque de culture sûreté des intervenants impliqués dans l'événement, il a été classé au niveau 1 de l'échelle internationale des événements nucléaires INES.

<https://www.asn.fr/l-asn-controle/actualites-du-controle/installations-nucleaires/avis-d-incident-des-ins>

Notes

[1] Dans une centrale nucléaire, les circuits les plus importants sont redondants, c'est à dire qu'ils sont doublés. Deux voies identiques, remplissant la même fonction, existent. C'est une précaution afin qu'en cas de défaillance d'une voie, l'autre doit pouvoir prendre le relai automatiquement afin que les fonctions remplies par le circuit soient toujours assurées. Les 2 voies sont indépendantes l'une de l'autre.

[2] **La sûreté nucléaire** est l'ensemble des dispositions techniques et des mesures d'organisation relatives à la conception, à la construction, au fonctionnement, à l'arrêt et au démantèlement des installations nucléaires de base, ainsi qu'au transport des substances radioactives, prises **en vue de prévenir les accidents ou d'en limiter les effets.**

<https://www.asn.fr/Lexique/S/Surete-nucleaire>